La Roumanie essaye-t-elle de séduire la France dans le nouveau contexte de son adhésion à l'Union Européenne ?

Daniela Ghinea
Chargée de mission
Jean-Thomas Lesueur
Chargé des Etudes et des Publications
Institut Thomas More

Synergies *Roumanie* n°2 - 2007 pp. 117-121

Résumé : *La Roumanie est généralement reconnue comme un pays francophone. Mais au-delà des quelques personnalités qui ont renforcé cette image, est-ce que la politique actuelle de la Roumanie manifeste un rapprochement vers la France ?*

Abstract : *Romania is generally seen as a francophone country. But, does the policy of today's Romania show a closer relation to France, apart from this traditional image strengthened by some important personalities ?*

Mots-clés : *diplomatie roumaine, francophonie, relations franco-roumaine*

Dans l'année de la francophonie, quelques mois avant le sommet à Bucarest, on a beaucoup parlé en Roumanie sur les relations entre la France et ce pays, entre l'Institut français et l'Académie Roumaine, des relations entre les deux instituts académiques ainsi qu'entre les deux pays latins.

Ces derniers temps, on voit le rapprochement de la Roumanie vers la France plus que vers « l'américanisation » bien que ses marques sont partout « à vue » dans la société.
Monsieur le secrétaire permanent d'honneur de l'Académie Française, M. Maurice Druon, a souligné la nécessité de la solidarisation à la défense spécifique et à l'identité culturelle nationale contre la menace de l'uniformité culturelle. Il accentuait que « la Roumanie a un rôle de pilot dans l'ensemble des pays du centre de l'Europe, son attachement pour la langue française n'étant pas un accident de l'histoire et non pas une conséquence des conquêtes de l'époque coloniale, mais une option culturelle et une communauté de civilisation ». En le citant, Gabriel de Broglie a développé cette idée en l'illustrant avec des exemples puisés dans l'histoire, évoquant Napoléon III et son rôle dans l'Union des Principautés Roumaines, convaincu qu'à l'époque, « la cause roumaine est

BDD-A2255 © 2007 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:52 UTC)

devenue une cause française. Et si Bucarest était un miroir du Paris, Paris est devenu une seconde patrie pour les talents roumains : Constantin Brancusi, Martha Bibesco, Anna de Noailles, les artistes Maria Ventura et Elvire Popesco ; les écrivains Panait Istrati et Tristan Tzara, le fondateur du dadaïsme ; les ingénieurs Traian Vuia et Henri Coanda ; Eugen Ionesco, Mircea Eliade, Emil Cioran, le grand styliste de la langue française du XXème siècle ».

On a de nombreuses références à l'histoire politique, sociale et culturelle, exemples qui attestent que, selon les mots de l'académicien Dan Berindei, « dans les deux derniers siècles, l'histoire de la Roumanie s'est déroulée sous le signe protecteur et amiable de la France », vérité qu'on ne peut pas oublier. La Roumanie représente une île de romanité qui survit à l'histoire et qui a connu plusieurs miracles. Dans l'accomplissement de ce troisième miracle, la constitution et l'achèvement de l'Etat roumain, la France a eu un rôle essentiel.

On parle de l'influence française dans l'art et la philosophie et de « ceux roumains qui ont fait la France », comme le disait M. E. S. Philippe Etienne, ex-ambassadeur de France à Bucarest. La Roumanie est « un modèle de francophonie dans le sud-ouest de l'Europe ».
La Roumanie fait partie de l'OIF depuis 1993, la Francophonie est partie de notre identité dans la diplomatie.

Le sommet de la Francophonie du 25-29 septembre a réuni 63 chefs de gouvernement et d'Etat, ainsi que les représentants des organisations internationales. Le sommet de la Francophonie a été le plus grand événement politique organisé par la Roumanie dans les 50 dernières années, représentant une occasion de consolidation des relations France-Roumanie. On se demande si la Roumanie essaye vraiment de séduire la France dans le contexte de son adhésion à l'Union Européenne, dans les conditions où la France a été assez retenue dans son encouragement de la Roumanie.
La France et la Roumanie ont toujours eu des relations privilégiées, consolidées par la dimension francophone de cette dernière. Se référant aux liens existants entre ces deux pays, le grand diplômé roumain, Nicolae Titulescu, le fondateur de la Ligue des Nations, disait : « Quand il s'agit de la Roumanie et de la France, il est difficile de séparer les sentiments et la raison ». Ces relations se sont gardées pendant les siècles, s'intensifiant après la chute du régime communiste.

Dans le XIXème siècle, la majorité des étudiants faisaient leurs études à Paris, en acquerrant ainsi des connaissances et des idées modernes de renouvellement politique et social. En 1846 les étudiants roumains fondaient, au Quartier Latin, « La Société des étudiants roumains à Paris », ayant comme président d'honneur le poète Alphonse de Lamartine.
Les relations franco-roumaines, dans leur ensemble, que ce soit au niveau politique, administratif ou économique, ont été fondées et développées selon et dans le contexte particulier des relations culturelles. L'essence de cette réalité se retrouve dans ce que Pompiliu Eliade écrivait dans son ouvrage « De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie du XIXème siècle » (Paris,

BDD-A2255 © 2007 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:52 UTC)

1914) : « Rarement l'influence d'un peuple sur un autre fut plus complète, plus envahissante… que l'influence française en Roumanie… On la reconnaît dans toutes les manifestations de l'esprit humain, en politique aussi bien qu'en la législation, dans la littérature aussi bien que dans la conception administrative ou dans la vie sociale ».
Avec 1830, pendant le XIXème et dans la première moitié du XXème siècle on peut parler d'une classe politique et d'une intellectualité roumaines francophones et francophiles dans leur totalité. Pendant deux siècles, cet assemblage est resté vivant grâce à la circulation, en les deux sens, de la création et des idées spirituelles. Si tout au début ce fut la France qui a offert plus dans cette relation, au cours du XXème siècle elle recevra, surtout grâce aux artistes roumains intégrés dans l'espace français, une importante partie de son « investissement » culturel en Roumanie.

Dans le contexte créé au début des années 1990 par la relance des relations avec les pays démocratiques et par le profond attachement roumain aux idéaux francophones – la paix, la démocratie et les droits de l'homme, la diversité culturelle, la solidarité comme moteur du développement – la Roumanie a déposé sa candidature pour entrer dans les structures institutionnelles francophones de l'époque. En 1991, la Roumanie a été invitée à participer, avec le statut d'observateur, au IVème Sommet de la Francophonie, à Paris-Chaillot. Deux ans plus tard, en 1993, dans le cadre du Vème Sommet de Mauritius, la Roumanie a reçu le statut de membre aux pleins droits.

En soulignant qu'à la logique de l'élargissement vers Nord-Sud – objectif qui date de la création de la Francophonie (OIF), on doit ajouter une dimension vers l'Est, imposée par la nouvelle architecture internationale, la Roumanie s'est prononcée en faveur de la consolidation du pôle de la francophonie en Europe Centrale et de l'Est. Ce pôle contient, à présent, des membres de pleins droits en OIF (la Bulgarie, la République Moldave), des membres associés (l'Albanie, La Grèce, la République Macédoine) et des membres ayant le statut d'observateur (l'Arménie, l'Autriche, la Croatie, la Georgie, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, la République Tchèque, la République Slovaque, la Slovénie).

On voit la coopération collatérale entre ces deux pays : pour la visite du président français Jacques Chirac en Roumanie, en 1997, a été lancé le *Partenariat Spécial entre la Roumanie et la France*. Le 18 octobre 2004 a eu lieu la première réunion du séminaire intergouvernemental franco-roumain. A cette occasion, les deux premiers ministres ont formulé la volonté de consolider les relations bilatérales dans une formule axée sur des coordonnés européennes – « Partenariat stratégique pour l'Europe ». Le 31 janvier 2004 a été signée à Paris une « Entente de coopération administrative entre le MAE roumain et le français » qui se déroule depuis février 2004. Sur le plan politique il y a constamment des consultations à tous les niveaux.

La France a toujours été un ami constant de la Roumanie, un partenaire privilégié. Pendant la présidence roumaine de l'OSCE (2001), la France a offert son soutien pour que les autorités roumaines accomplissent avec succès leurs tâches. Dans le cadre de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, la

BDD-A2255 © 2007 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:52 UTC)

coopération franco-roumaine est excellente, la Roumanie réussit, avec l'appui de la France, à jouer un rôle actif.

Après 1989, les relations franco-roumaines ont connu un véritable revirement, étant consolidées par le Programme de Coopération Culturelle, Scientifique et Technique. On témoigne actuellement d'un vrai partenariat stratégique entre les deux Etats ; de nouvelles institutions culturelles ont été créées : l'Institut Français à Bucarest, l'Institut Culturel Roumain à Paris, des centres culturels français à Cluj-Napoca, Iasi et Timisoara, des bibliothèques françaises, le théâtre franco-roumain à Bucarest.
Du point de vue économique, en 2005, la France a été le quatrième pays d'origine des investissements étrangers en Roumanie, sa position indiquant une forte implication des sociétés françaises dans le processus de privatisation (Dacia – Renault, Apa Nova Bucarest, BRD – Société Générale, Lafarge – Romcim).

Concernant les aspects sociaux, la France a signé avec le gouvernement roumain un accord concernant l'amélioration des conditions de vie des enfants roumains abandonnés, des orphelins et des handicapés.
Au niveau politique, il y a des conventions avantageuses pour la Roumanie : la réadmission des personnes en situation d'illégalité, l'assistance judiciaire en matière civile, commerciale et pénale, des accords particuliers pour les exceptions de titres de séjour.

Cependant, l'époque où Paris soutenait inconditionnellement la Roumanie dans ses démarches d'adhésion à l'UE est passée. « L'adhésion à l'UE n'est pas l'équivalent d'entrer dans un supermarché. On ne fait pas de commerce avec l'Europe pour faire de la politique avec l'OTAN » disait le ministre des affaires étrangères français à Bucarest, mots qui montrent suffisamment bien la réticence avec laquelle Paris a reçu l'une des nouvelles directions de la politique étrangère roumaine : « L'axe Washinghton – Londres – Bucarest ». « La Roumanie doit d'abord avoir un réflexe européen. » ajoutait Michel Barnier.[1] « Dans l'Union Européenne on fait effectivement du commerce mais aussi de la politique. Et on le fait entre nous, les européens ». L'invocation de l'« Axe » a surpris Paris : « la France a toujours été l'avocat de la Roumanie devant les instances européennes, même dans des moments où cela n'était pas facile.

Parfois on a l'impression que Bucarest ne répond pas de la même manière, qu'il y a des malentendus. » Les exemples de « malentendus » ne manquent pas dans ces dernières années : de la Cour Internationale à la « Lettre des 10 » et le soutien offert aux Etats-Unis en Irak au moment où en Europe les débats étaient très forts, et en finissant avec l'« Axe » proclamé par le président Basescu dans son premier discours après avoir gagné les élections. La problématique de l' « Axe » tient aux questions de sécurité de la Roumanie – car en matière de sécurité Washington et Londres sont les capitales dont la porte doit être frappée. Le ministre roumain des affaires étrangères, Mihai Ungureanu était légèrement exaspéré par ce problème, en déclarant que « l'expression du président roumain ne doit pas être regardée dans un sens exclusiviste ; je fais moins de confiance dans la rhétorique et plus dans les gestes réels ». Cependant, dans d'autres capitales européennes, cette hâte de Bucarest de

BDD-A2255 © 2007 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:52 UTC)

parler de l'approchement de Washington et de Londres n'est pas comprise de la même façon. « Si on pense à la sécurité, la Roumanie a déjà le parapluie de l'OTAN », commente un diplômé européen. « … Je ne comprends pas pour quoi elle a besoin des garanties supplémentaires.»

Dans la diplomatie française il y a la crainte que la Roumanie ne soit pas un « cheval troyen » des Etats-Unis dans l'UE. Autrement dit, la France ne veut pas que la Roumanie fasse les surprises qu'a faites la Pologne.
Le ministre français des affaires étrangères avouait que l'amitié franco-roumaine était ancienne et solide mais que cela n'était pas suffisant et la nostalgie n'est jamais une bonne manière de faire de la politique axée sur l'avenir.

Pour les pays ex-communistes les ambitions sont limitées : ils sont d'abord intéressés par le soutien financier accordé par l'Union et par le libre accès au marché du continent. C'est pour cette raison que la préoccupation de la France de contrebalancer les Etats-Unis sur le plan global est, pour la majorité des pays est-européens, loin de représenter une haute priorité. Même ceux qui n'ont pas regardé d'un bon œil la ligne politique adoptée par l'actuelle administration de Washington ne semblent pas pressés de renoncer au parapluie de sécurité américain.

En examinant la trajectoire culturelle et politique de la Roumanie plus ou moins à l'ombre protectrice de la France, on peut dire assez facilement que oui, il s'agit là d'un jeu de séduction de la part de la Roumanie, non dépourvu d'une certaine vanité pour les valeurs humaines, artistiques et géographiques, mais en même temps d'un malaise et d'une peur en rapport avec sa position sécuritaire.
N'est-ce pas que la grande fête de la Francophonie de septembre a essayé de combler culturellement le vide de la non-compréhension au niveau politique ?

Notes

[1] Remplacé en 2005 par M. Philippe Douste-Blazy

BDD-A2255 © 2007 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:56:52 UTC)